

# Les prix littéraires de l'Emulation

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **58 (1954)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Les prix littéraires de l'Emulation

RAPPORT DE M. ALFRED RIBEAUD, VICE-PRÉSIDENT CENTRAL,  
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION LITTÉRAIRE

*Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,*

Permettez-moi d'abord de rendre un très sincère hommage à mes collègues de la commission littéraire, MM. Beuchat, Degoumois, Erisman et Stähli, qui sont d'un parfait dévouement. Ils font, chaque année, un travail considérable. Je les remercie de tout cœur, et je pense être votre interprète en leur exprimant la gratitude de notre association.

Les prix littéraires de la Société jurassienne d'émulation sont actuellement organisés de la façon suivante :

## **a) Prix littéraire proprement dit**

Tous les deux ans, un concours est destiné à honorer l'auteur d'un ouvrage édité durant une période déterminée. Sont pris en considération : les œuvres d'origine jurassienne ou d'auteurs habitant ou ayant habité, pendant une année au moins, le Jura bernois ou la région de Bienne ; les œuvres jugées, par le jury, d'inspiration jurassienne ; les romans, les nouvelles ou recueils de nouvelles, les contes, les poèmes ou recueils de poèmes, les pièces de théâtre, les essais, les études d'art, de lettres ou d'histoire, les thèses présentant une valeur littéraire.

Ce prix est de mille francs. Il n'est pas divisible. Les lauréats ont été Lucien Marsaux en 1951 et Henri Devain en 1953.

### **b) Le Prix des jeunes**

Durant l'année intermédiaire, un concours est ouvert à l'intention des jeunes gens désireux de s'essayer à l'art des lettres. Peut y participer tout Jurassien âgé de trente ans au maximum, résidant ou non dans le Jura. Aucun sujet n'est imposé. Les concurrents doivent envoyer au jury un poème ou un groupe de poèmes, une nouvelle ou une pièce en un acte.

### **c) Le Prix de manuscrits inédits**

Selon la décision prise par notre comité central le printemps dernier, l'Emulation a institué un troisième prix, d'un montant de mille francs, qui doit être attribué à l'auteur jurassien d'un manuscrit inédit traitant un sujet de lettres, d'art ou d'histoire, — roman, recueil de nouvelles, poèmes ou pièce de théâtre. En principe, il y aura un seul prix ; toutefois, pour le cas où le jury le jugerait opportun, on donnera deux prix de cinq cents francs.

J'ai le grand plaisir de vous annoncer que les deux concours dotés de mille francs — celui destiné à l'auteur d'un ouvrage mis en librairie, et le prix des manuscrits inédits — seront ouverts en 1955.

Le prix du livre édité sera décerné à l'auteur d'un ouvrage publié entre le 1er juillet 1953 et le 1er avril 1955.

Le prix des manuscrits inédits donnera lieu à un concours qui se clôturera le 1er avril 1955.

Ces dates sont fixées pour permettre la circulation régulière et facile des envois reçus, entre les membres de la commission, et les auteurs romands dont nous demanderons la collaboration.

## **Le concours de cette année**

J'en arrive au « prix des jeunes » de cette année.

Notre commission s'est prononcée sur quinze envois, le candidat n° 3 nous ayant adressé deux essais. Donc, quatorze concurrents, avec neuf poèmes ou groupes de poèmes, trois nouvelles, un conte et deux essais.

Vous n'ignorez pas, Mesdames et Messieurs, que les envois sont strictement anonymes. Ce n'est qu'après la circulation des travaux, leur contrôle minutieux, l'addition des points accordés et la décision finale quant à l'ordre de mérite, que les plis scellés par leur auteur sont ouverts. L'identité des candidats n'est connue qu'à ce moment. Or, cette fois-ci, deux concurrents, ignorant les conditions du « prix des jeunes » — pourtant spécifiées dans les publications de presse — nous ont adressé des poèmes, sans êtres eux-mêmes jurassiens. D'après le règlement et selon l'esprit qui a présidé à l'institution du prix, les récompenses étant réservées à de jeunes Jurassiens, nous avons décidé ceci : la commission classera tous les envois selon leur ordre de mérite, mais seuls les Jurassiens seront appelés à recevoir une allocation. Les deux autres concurrents, très méritants, recevront une mention honorable ; ils ont d'ailleurs été prévenus et ont reconnu leur erreur. Le candidat Corboz, de Genève, s'en est excusé dans une aimable lettre, et M. Deriaz, de Conches, s'est spontanément déclaré hors-concours.

Quant aux autres travaux, nombreux sont ceux qui n'ont pas répondu à ce qu'espéraient (à ce qu'étaient en droit d'exiger) les membres de la commission. Nous avons constaté, — plus que les négligences de style, — des lourdeurs dans l'exposition du sujet, parfois un manque de sens de la composition, voire de fâcheux oublis des règles de la syntaxe et de l'orthographe. Là, notre commission s'est montrée justement sévère.

A côté de ces ombres, quelques manuscrits nous ont fait plaisir. Ils dénotent du savoir, de la sûreté et de la fantaisie. Peut-être de l'intelligence plutôt qu'une réelle inspiration poétique. Quoi qu'il en soit, de sérieuses promesses, dignes de notre encouragement. Nous avons été compréhensifs, même enthousiastes, devant des hardiesses de notre jeunesse. Certes, ici ou là, on remarquait plus de réminiscences que de trouvailles personnelles ; mais aussi des notes pittoresques et nouvelles. Si quelques recherches trop voulues n'ont pas toujours évité, finalement, l'écueil de la banalité, nous avons hautement apprécié la musicalité de plusieurs poèmes. Les meilleurs, il faut le reconnaître, sont ceux d'André Corboz.

Certaines nouvelles sont fades, bien qu'elles prouvent un patient labeur. En revanche, René Chausse, dans un conte, nous a infiniment plu ; il a de l'esprit. Maurice Praz et Robert Félalime ont particulièrement retenu notre attention, de même que Philippe Deriaz. Nos félicitations spéciales à une jeune fille, Roselyne Huot, dont le chant très doux a du nombre, du charme, — et de l'avenir.

Voici Robert Félalime, dans sa vision brève de l'*Ecole de Fleurier* :

*Comme un Y  
Un arbre meurt  
Dans la clameur  
Cadavre sec*

*J'entends chanter  
L'air de la truite  
Que nul n'ébruite  
L'aube d'été !*

*Sur tes cheveux  
Tendre est la pluie  
Ma main l'essuie  
Tranquille aveu !*

*L'école est vide  
Tombent les feuilles  
On se recueille  
Sous les absides*

*O saison blême  
Mon chant s'est tu  
Mais toi sais-tu  
Combien je t'aime ?*

*Comme un Y  
Un arbre meurt  
Dans la clameur...*

Ecoutez, dans un autre genre, Mlle Huot :

### Amitié souriante

*O ma rivière de joie, toi qui te perds dans le cœur de celui qui  
jamais n'a souri !*

*J'aurais voulu, comme un enfant, rêver à des destins perdus.  
Mais les matins sont venus, et les matins se souviennent...*

*Que sais-tu de moi, ma rivière de joie ? Je suis, je suis  
le mouvement des âmes, et quand je passe, on me regarde avec  
des yeux éblouis.*

*Un appel imprévu te brise, liberté perdue, enfance morte,  
rivière attristée, toi qui voulais, sur les chemins, mettre  
des fleurs.*

*Que me sert d'avoir connu la Joie ! L'indifférence est reine  
en mon pays. Mais tu m'as dit, toi qui passas, que l'amertume  
ne demeure, ni moi...*

*Ni la Vie, qui avait comme toi, des ailes d'or.*

Les noms des lauréats, dans l'ordre de mérite, sont les suivants :

1<sup>er</sup>, André Corboz, de Genève, dont nous avons surtout goûté *Le tombeau de Crisinel* ;

2<sup>e</sup>, René Chausse, de Moutier, pour son conte *Calumet* ;

3<sup>e</sup>, Roselyne Huot, de l'Ecole normale de Delémont, dont nous publierons, outre *Amitié souriante*, *L'Étang du soir* ;

4<sup>e</sup>, Philippe Deriaz, de Conches, qui nous a envoyé : *Poème ferroviaire* ;

5<sup>e</sup>, Narcisse Praz, de Tramelan, poèmes : *Les Désenchantements* ;

6<sup>e</sup>, Robert Félalime, de Saint-Imier, *Ecole de Fleurier* et autres poésies.

Les récompenses suivantes ont été décernées :

René Chausse recevra 60 francs, Roselyne Huot 50, Narcisse Praz 50, Robert Félalime 50.

André Corboz et Philippe Deriaz : mention honorable.

A toutes et à tous, nous disons : « Cordiales félicitations et courage » !

